

La Bell Nouvelle

MOT DU MAIRE

Il nous fait grandement plaisir de vous présenter la présente édition du bulletin municipal.

Nous désirons vous inviter à profiter de la nature en vous adonnant aux joies de l'hiver, avec ses sentiers de raquettes et de ski de fond, le curling, la glissade près de l'aréna ou encore le patinage libre. Vous pouvez pratiquer de très beaux sports d'hiver à peu de frais. Également, nous vous invitons à participer aux différentes fêtes d'hiver du territoire, dont celle du Mont-Bell qui aura lieu cette année le dimanche 26 février prochain.

Nous en profitons également pour féliciter tous les nommés et les gagnants de la soirée des Milleniums organisée par la Jeune Corpo. Encore une belle soirée, haute en émotion, où nos entreprises ont reçu une reconnaissance bien méritée pour leur excellent travail. Bravo aux bénévoles qui, chaque année, organisent ce beau rendez-vous.

Jean-Maurice Matte, maire

Semaine de relâche - 6 au 10 mars 2017

Journée	Activité	Heure	Coût
Lundi	Hockey libre	12 h 15 à 13 h 30	Gratuit pour tous
	Patinage libre	13 h 45 à 14 h 45	Gratuit pour tous
Mardi	Hockey libre	12 h 15 à 13 h 30	Gratuit pour tous
	Patinage libre	13 h 45 à 14 h 45	Gratuit pour tous
	Bain libre	13 h à 14 h	Gratuit pour tous
Mercredi	Patinage libre	13 h 45 à 14 h 45	Gratuit pour tous
	Bain libre régulier	19 h à 20 h	Enfant 2 \$ - Adulte 4 \$
Jeudi	Hockey libre	12 h 15 à 13 h 30	Gratuit pour tous
	Patinage libre régulier	18 h 15 à 19 h 15	Enfant 1,50 \$ - Adulte 2,50 \$
	Waterpolo 12 ans et plus	19 h à 20 h	Gratuit pour tous
Vendredi	Glissade, patin et chocolat chaud	13 h à 14 h 30	Gratuit pour tous
	Bain libre régulier	19 h à 20 h	Enfant 2 \$ - Adulte 4 \$

18^E SOIRÉE DES MILLENIUMS : ET LES GAGNANTS SONT...

La soirée des Milleniums, présentée par Desjardins, a eu lieu le samedi 14 janvier dernier. Ce sont plus de 300 personnalités et personnes issues du milieu des affaires qui se sont déplacées au Centre Aqua-Spec de Senneterre pour l'événement. Voici les grands gagnants :

- Rona Allaire : « Développement des compétences de la main-d'oeuvre et qualité de vie au travail » pour avoir instauré des horaires de travail améliorés et des programmes de reconnaissance pour ses employés;
- Centre mécanique Desputeau : « Nouvelle entreprise, administration et relève », un prix issu du vote du public, qui a eu lieu durant la soirée;
- La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois : « Développement social et communautaire » pour leurs différents projets qui ont rallié plusieurs partenaires et générations;
- Boralex et PLC : « Persévérance scolaire » pour leur programme permettant aux élèves du secondaire d'acquérir de l'expérience de travail en échange de fonds qui soutiendront la réalisation de différents projets : animation étudiante, voyages scolaires, etc.;
- Boralex : « Développement, diversification et innovation » pour les investissements majeurs garantissant un approvisionnement de bonne qualité qui ont permis à l'entreprise d'assurer sa pérennité.

Nouveauté cette année, un prix « Hommage aux bâtisseurs » qui a été remis à la famille Prévost. Le comité a mis de l'avant ce prix afin de reconnaître les familles d'entrepreneurs de Senneterre qui se sont impliquées, et s'impliquent encore, dans la communauté.



Prix « Hommage aux bâtisseurs » remis à la famille Prévost

L'HISTOIRE DE SENNETERRE PAR LE CHEMIN DE FER

Nous vous rappelons que le train touristique sera de retour pour une quatrième saison consécutive après une autre année couronnée de succès. Ne tardez pas à réserver vos places en contactant Mme Sylvie Chartrand au 819 737-2296, poste 221.



Voici les dates pour la saison 2017 :

28 mai

18 juin

23 juillet

6 août

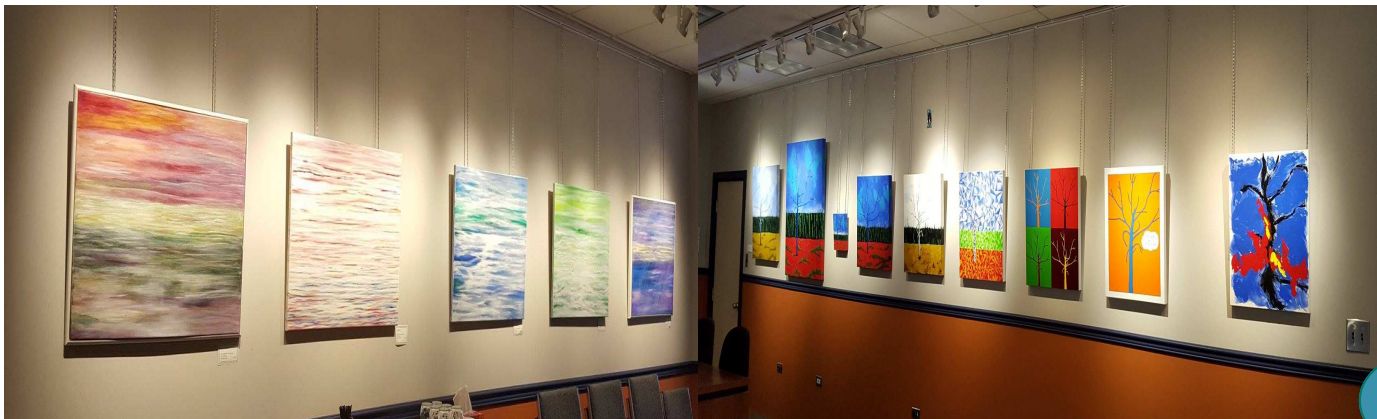
20 août

CERTIFICATS-CADEAUX DU REGROUPEMENT COMMERCIAL DE SENNETERRE

Nous remercions tous ceux et celles qui ont fait l'achat de certificats-cadeaux du Regroupement commercial de Senneterre au cours de l'année 2016. Grâce à vous, c'est près de 45 000 \$ qui ont été réinvestis directement dans les commerces de chez nous contribuant ainsi à la prospérité de notre communauté. Nous vous rappelons que nous avons des certificats de 10 \$, 20 \$, 25 \$, 50 \$, 100 \$ et 500 \$ qui peuvent faire d'excellents cadeaux ou prix pour de nombreuses occasions. Vous pouvez vous les procurer du lundi au mercredi, entre 8 h 30 et 16 h 30, au bureau de la Corporation de développement économique, situé à l'arrière de l'Hôtel de ville. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Mme Sylvie Chartrand, agente administrative au 819 737-2296, poste 221.

ARTISTES RECHERCHÉS

Les artistes du secteur de Senneterre qui pratiquent un art visuel, tel que la peinture, le dessin ou la photographie, sont invités à profiter de la salle du conseil de la Ville de Senneterre pour exposer leurs oeuvres gratuitement. Cette salle est dotée d'un système d'éclairage permettant de mettre en valeur les chefs-d'oeuvre d'artistes de chez nous. Tant les artistes amateurs que professionnels peuvent communiquer avec M. Félix Leblond, coordonnateur des loisirs, au 819 737-2296, poste 521, afin de pouvoir bénéficier de l'achalandage de notre salle du conseil et venir y exposer leurs créations artistiques.



VISITE DU MINISTRE LUC BLANCHETTE

Le 20 janvier dernier, nous avons reçu la visite de M. Luc Blanchette, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue et ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, en compagnie de M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord. Pour l'occasion, la Corporation de développement économique de Senneterre avait convié la communauté d'affaires à un dîner-conférence en compagnie du ministre. Nous sommes heureux et fiers que plus de 80 personnes se soient déplacées pour entendre le ministre nous parler des enjeux forestiers touchant le Québec et notre communauté. Le ministre a également profité de sa présence pour visiter les installations de Boralex et s'entretenir avec le conseil municipal et le conseil d'administration de la Corporation de développement économique de Senneterre.



M. Guy Bourgeois (à gauche), M. Jean-Maurice Matte (au centre) et
M. Luc Blanchette (à droite)

PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU

Grâce à une subvention de Solutions Écofitt, la Ville offrira gratuitement des produits économiseurs d'eau aux citoyens desservis par le réseau d'aqueduc municipal. La trousse comprend une pomme de douche téléphone, un aérateur de robinet de salle de bain et un sablier de douche. Un maximum d'une trousse par adresse peut être demandée, il suffit de passer à la réception de l'Hôtel de ville, au 551, 10^e Avenue, pendant les heures d'ouverture. Les troussees seront disponibles jusqu'à épuisement des stocks.

LES COMPTES DE TAXES 2017 SERONT BIENTÔT ÉMIS

- Pour ceux qui paient par Internet, nous vous conseillons de vérifier votre numéro de référence auprès de votre institution bancaire puisque, depuis le nouveau rôle triennal, plusieurs numéros matricules ont été changés et nous ne voudrions pas que votre versement soit refusé.
- Le nouveau compte de taxe comportera trois versements au lieu de deux, portez une attention spéciale aux coupons puisque les versements ne seront pas égaux.

NEIGE DÉPOSÉE DANS LA RUE

Voici des exemples de neige déposée sur la voie publique qui ne seront plus tolérés. Selon le règlement 97-445 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec, l'article 14 *Jeter ou déposer de la neige ou de la glace* mentionne : « *Le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains et places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé* ».



DON AUX ORGANISMES

Lors de la séance du conseil municipal du 16 janvier 2017, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (au centre), est fier de remettre un chèque de 4 000 \$ à M. André Ferland (à gauche) et M. Claude Chartrand (à droite), représentants de la Société d'histoire de Senneterre.



PISCINE

La session en cours se termine le mercredi 29 mars 2017. Dès le 21 mars à 7 h, vous pourrez procéder à votre inscription en ligne pour la prochaine session qui débutera le 2 avril 2017. La session du printemps est très « populaire », nous vous rappelons que si un cours affiche « **COMPLET** », il est **important** de placer votre inscription en attente. Cette façon nous permet d'évaluer la demande et d'ouvrir de nouveaux cours au besoin.



ARÉNA

Au Centre sportif André-Dubé, il y a plusieurs activités qui se sont déjà déroulées, mais il reste encore une multitude d'événements à venir. Nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville de Senneterre au www.ville.senneterre.qc.ca afin d'y retrouver le calendrier des événements.

Petit rappel : Vous pouvez profiter des après-midi de patinage libre parent-enfant, les lundis et jeudis de 14 h 30 à 15 h 45, et ce, tout à fait gratuitement. Il y a aussi du patinage libre à raison de quatre fois par semaine lorsqu'il n'y a pas d'événement majeur à l'aréna.



BIBLIOTHÈQUE

Une nouveauté fait son apparition à notre bibliothèque. Il y a maintenant des mangas. Qu'est-ce qu'un manga? Un manga est une bande dessinée japonaise. Consulter l'horaire sur le site de la Ville de Senneterre pour connaître les heures d'ouverture de notre bibliothèque intermunicipale.

FÊTE D'HIVER AU MONT-BELL

La Commission des loisirs de Senneterre vous invite à la Fête d'hiver qui se déroulera le dimanche 26 février de 12 h à 16 h. Plusieurs activités sont au rendez-vous. Il est possible de faire un tour de calèche, de



traîneau à chien, de glisser, de profiter des jeux gonflables, etc. Différents organismes sont aussi sur place afin de vous faire profiter de leur offre de services. Que ce soit le Club de tir, le Club de curling ou le Club de ski de fond, il y en a vraiment pour tous les goûts. Il s'agit d'une activité GRATUITE pour toute la famille. Un service de cantine est aussi offert sur place.

ARLEEN THIBAUT, CONTEUSE



La Commission des loisirs de Senneterre vous convie à une soirée spectacle ce 31 mars 2017 à 19 h à l'École secondaire La Concorde. Arleen Thibault pratique le métier de conteur depuis 2002. Originaire de Québec, la conteuse s'est produite sur les scènes du Québec, de l'Acadie, de la France, du Liban et de l'Afrique. Son univers de conte humoristique et éclaté lui a valu de représenter le Canada aux Jeux de la francophonie en 2009 et de remporter le prix « Porteur de tradition 2011 » du Conseil de la culture. Surveillez le site Internet de la Ville et la page Facebook pour les points de vente des billets qui seront au coût de 15 \$, taxes incluses.

Les eaux de ruissellement



Organisme de bassin Versant
Abitibi-Jamésie

Pour toutes informations supplémentaires,
observations ou questionnements, veuillez
contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook :
<https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>

On nomme « eaux de ruissellement » le surplus d'eau n'ayant pas réussi à s'infiltrer dans le sol ou à s'évaporer, qui s'écoule à la surface du sol. Ces eaux sont généralement constituées d'eaux de pluies et de fonte des neiges. L'eau doit normalement s'infiltrer dans le sol, où elle sera absorbée par les arbres et plantes, ou encore ira recharger les nappes phréatiques d'eau souterraine.

Or, lorsque le sol est **saturé d'eau** et qu'il ne peut pas en absorber plus (suite à une très forte pluie par exemple), l'eau reste à la surface du sol et n'est pas filtrée. De même, lorsque le sol est **imperméable** (ex. : béton, asphalte, toiture, cap de roc, sol argileux, forte pente, etc.), l'eau ne pourra pas pénétrer le sol. **Cela provoque le ruissellement d'eau pouvant encore contenir des polluants.**

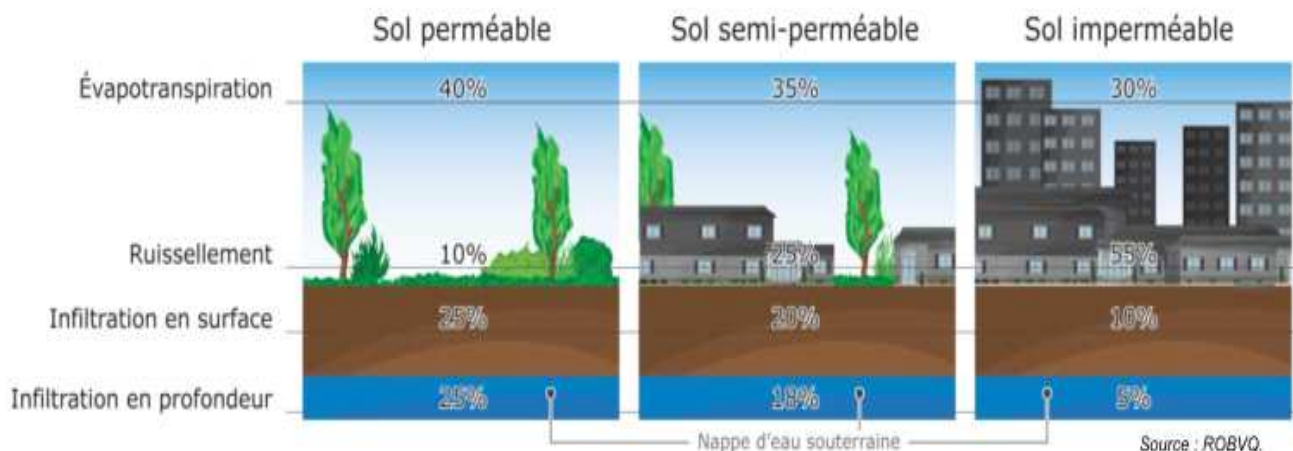
Les eaux de ruissellement entraîneront ces polluants dans les rivières et les cours d'eau où elles termineront leur course. Le ruissellement des eaux a, par le fait même, des impacts négatifs sur la qualité de l'eau, l'érosion et la recharge de la nappe phréatique.

BON AMÉNAGEMENT MAUVAIS AMÉNAGEMENT

Source : ROBVO.



Le sol est un filtre naturel; l'eau qui y circule y est filtrée de ses polluants!



Réduisez votre quantité de surfaces imperméables!

- Adoucissez vos pentes fortes;
- Optez pour du gravier ou du pavé au lieu de l'asphalte;
- Installez une toiture verte.

En aménageant votre terrain, vous pourrez, à vous seul, faire une grande différence!

Visitez notre site Internet pour apprendre comment installer ces éléments sur votre terrain.

Limitez la quantité d'eau sur votre terrain

- Installez un baril collecteur d'eau de pluie;

Aider l'eau à infiltrer le sol

- Transformez une partie de votre terrain en jardin d'eau;
- Installez une bande filtrante;
- Utiliser les pentes douces de votre terrain pour optimiser l'emplacement de vos bandes filtrantes;
- Installez des fossés végétalisés ou des noues pour diriger l'eau vers votre jardin d'eau ou vers une bande filtrante.

15 février :	Bingo , Salle Marie-Reine
18 février :	Raquetthon , Chalet Shabogamak
19 février :	Souper spaghetti , Chevaliers de Colomb
20 février :	Séance du conseil municipal , Hôtel de ville de Senneterre
22 février :	Bingo , Salle Marie-Reine
25 février :	Fiesta tropicale par Mundo V , École secondaire La Concorde
26 février :	Fête d'hiver du Mont-Bell , Club de curling
1 ^{er} mars :	Bingo , Salle Marie-Reine
2 mars :	Pièce de théâtre, « Les belles-soeurs » , École secondaire La Concorde
4 mars :	Pasta-bar , Club de golf A.R.C.N.
6 mars :	Séance du conseil municipal , Hôtel de ville de Senneterre
8 mars :	Bingo , Salle Marie-Reine
12 mars :	Brunch aux profits de l'Îlot d'or , Chevaliers de Colomb
15 mars :	Bingo , Salle Marie-Reine
16 mars :	Souper spaghetti , École secondaire La Concorde
17 mars :	Finale locale Secondaire en spectacle , École secondaire La Concorde
19 mars :	Brunch cabane à sucre , Manoir Universeau
20 mars :	Séance du conseil municipal , Hôtel de ville de Senneterre
22 mars :	Bingo , Salle Marie-Reine
24 mars :	Funspiel annuel de Senneterre , Club de curling
25 mars :	Spectacle des Patins magiques , Centre sportif André-Dubé
29 mars :	Bingo , Salle Marie-Reine
31 mars :	Arleen Thibault, conteuse , École secondaire La Concorde
1 ^{er} avril :	Spectacle annuel - Club Scènes d'eau , Centre Aqua-Spec
3 avril :	Séance du conseil municipal , Hôtel de ville de Senneterre
5 avril :	Bingo , Salle Marie-Reine

MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Une distribution d'arbres aura lieu dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts. Les citoyens peuvent se procurer un maximum de 5 arbres par propriété. Pour réserver vos arbres, il suffit de remplir le coupon ci-dessous et de le faire parvenir à l'Hôtel de ville en main propre, par la poste ou par courriel à clanglois@ville.senneterre.qc.ca.

NOM : _____ TÉL. : _____

ADRESSE : _____

COURRIEL : _____

BUT : _____

Veuillez spécifier le nombre d'arbres que vous voulez (maximum 5 en tout).

Épinette blanche	_____	Bouleau jaune	_____
Mélèze laricin	_____	Érable rouge	_____
Pin gris	_____	Chêne à gros fruits	_____
Pin blanc	_____	Chêne rouge	_____
Pin rouge	_____		

Date limite : **15 mars 2017**



info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :

551, 10e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0

Tél. : 819 737-2296

Télec. : 819 737-4215



cde@ville.senneterre.qc.ca